A VOS VIGNES

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal vigne n° 8

A retenir :

Fin floraison nouaison
Pas de symptôme de mildiou observé,
Quelques rares symptômes de black rot
Pas de nouvelle parcelle avec oïdium, mais les symptômes déjà présents continuent à se développer

Mildiou :
La floraison s'achève. La période orageuse à venir pourrait être contaminante. Il faudrait cependant beaucoup d'eau sur plusieurs jours pour que les contaminations soient importantes. Le fait qu'il n'y ait pas encore de tache sortie relativise également le risque. Maos attention, il pourrait y avoir des contaminations directement sur grappes.
Si vous n'êtes pas protégé, vous pouvez envisager un traitement en faisant attention aux conditions d'application et aux délais avant pluie.
Si vous êtes à découvert surveillez la météo et traitez juste avant une pluie conséquente.

Oïdium:
La vigne reste sensible jusqu'à la fermeture des grappes. La date de renouvellement des traitements dépend du produit appliqué mais également de la pression parcellaire. Si la pression est faible, vous pouvez sans problème rallonger la cadence de quelques jours. C'est généralement le cas sur les parcelles sans historique.
Le seul moyen de connaître la pression est de … retourner les feuilles ! A ce stade, les tache sont facilement observables par tous. C'est certes fastidieux, mais à la clé, la possibilité de s'économiser des traitements ! (donc du temps et de l'argent)
Si vous avez un doute, vous pouvez également faire appel à votre technicienne pour venir le confirmer ou non.
Traitement à renouveler selon le risque parcellaire.

Vous pouvez découpler les traitements mildiou /oïdium ! S'il ne pleut pas de 15 jours, et que vous avez un traitement oïdium à faire, n'hésitez pas à faire le traitement oïdium seul.

Black rot :
Le stade actuel est un stade de forte sensibilité. La période orageuse à venir pourrait entrainer des contaminations. Notre secteur n'étant pas à historique, il ne devraient pas y avoir de fortes contaminations.
Prévoir un traitement à double homologation black– rot /mildiou ou oïdium en fin floraison

A VOS VIGNES

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal vigne n° 7

Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade. Cependant, des alternatives préventives existent

Vous trouverez ci-dessous différents liens:

- pour retrouver l'ensemble des matières actives des produits utilisables :
e-phy catalogue produits phyto

- l'état des lieux 2020 des résistances aux différentes molécules utilisées :
https://www.vignevin.com/wp-content/uploads/2020/01/Note-technique-commune-vigne-2020-Vdef.pdf

La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Rédaction: Véronique Sarrot

Chambre d'Agriculture de l'Allier *- 60 Cours Jean Jaurès –BP 1727 -03017 Moulins cedex*
Tél: 04 70 48 42 42 –Fax 04 70 46 30 69 -cda.03@allier.chambagri.fr